

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Bretagne à la limite de la coupure d'électricité.**

Une semaine de froid et le risque de coupure électrique est réel en Bretagne. La FRSEA est très perplexe face à l'inaction des membres du gouvernement pour assurer l'approvisionnement en électricité de la Bretagne. Alors qu'ils ont été sollicités à maintes reprises, ces derniers font la sourde oreille à notre proposition : favoriser la cogénération sous serres qui pourrait contribuer à alléger le réseau d'électricité.

L'analyse de l'équilibre entre l'offre et la demande d'électricité sur l'hiver 2009-2010, par le Réseau de Transport d'Electricité, met en évidence que *la disponibilité prévisionnelle du parc de production français est nettement en retrait par rapport à l'hiver dernier. L'arrivée de nouvelles centrales (principalement éoliennes et thermiques à flamme) ne compense pas la baisse conjoncturelle très prononcée de la disponibilité du parc de production français !*

En Bretagne, le dynamisme de la croissance démographique et l'insuffisance de la production rendent l'équilibre du réseau d'approvisionnement en électricité très précaire pour cet hiver mais aussi pour les prochains.

Pourtant, les producteurs de cultures sous serres pourraient contribuer à répondre à la demande croissante en électricité, en développant la cogénération<sup>[1]</sup>.

Avec un rendement de plus de 85 %, la cogénération sous serres est certainement une solution **plus durable sur le plan environnemental que les centrales thermiques à flamme nettement plus polluantes**. Le potentiel de production est de l'ordre de 100 Méga Watt en Bretagne disponibles rapidement, presque l'équivalent d'une centrale à flamme !

Cependant, pour que cette solution soit pérenne économiquement pour les producteurs, **l'État doit autoriser la revente d'électricité sur le marché libre d'avril à octobre. La demande est simple, peu onéreuse et durable !**

Aussi, la FRSEA sollicite tous les élus bretons à relayer et appuyer notre demande auprès des Ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et des Finances, pour éviter la rupture de l'approvisionnement en électricité.

---

<sup>[1]</sup> La cogénération en serres consiste à utiliser la chaleur et le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) pour la croissance des plantes et à revendre l'électricité produite sur le réseau local !